

Stations forestières et archéologie aux Sources de la Seine

Eric DE LACLOS⁽¹⁾, Michel MANGIN⁽²⁾

(1) Office National des Forêts, cellule d'expertises naturalistes de Bourgogne & Champagne-Ardenne – 11C, rue René Char – 21000 Dijon

(2) en collaboration avec Michel Mangin, Professeur émérite des Universités (Université de Franche-Comté) 15, rue de la Maladière – 21220 Brochon

Résumé

A proximité du sanctuaire antique des Sources de la Seine, la superposition d'une carte des stations forestières avec le relevé des structures archéologiques d'un village gallo-romain et de son parcellaire agricole, sur près de 200 hectares, a été riche d'enseignements. Elle a permis de distinguer une partie des aménagements antiques qui auraient pu passer pour être l'œuvre de la nature, de reconnaître des espèces végétales probablement liées à l'occupation ancienne du site et d'interpréter les vocations agronomiques des parcelles de l'époque à partir de leurs facteurs favorables et limitants. Par ailleurs, l'implantation précise du village, outre les raisons politiques et religieuses, résulte bien d'une connaissance intime du territoire et de ses ressources naturelles.

Abstract

Near the sanctuary of the "Sources of the Seine", in the department of Côte-d'Or, a romano-gaulish village formed by about forty houses has been studied together with all its agricultural lots.

They have been preserved by the forest, which covered these places without interruption since the abandonment of the site at the end of the III cent. AD. The whole of the lots circumscribed by walls (total length 20 km) covers a surface of more than 140 hectares.

The area between the "Sources of the Seine" and the area of the lots, bordered by a 2600 m long wall, is occupied by another group of lots covering a surface of about 50 hectares without any connected settlement.

*A phytoecological study has been undertaken to understand and interpret the organization of the two groups of juxtaposed lots. This study started with a definition and positioning of forest observatories on a surface of more than 200 hectares. Thanks to this study it was possible to establish the natural or artificial nature of some of the features and to identify two plants, *Buxus sempervirens* and *Senecio ovatus*, whose appearance is possibly connected to ancient activities. Overlapping the stations' map with that of the romano-gaulish lots allows us to formulate some interpretations about the lots usage and to demonstrate that the birth of the village and its surroundings are connected not only to its position in close proximity to the Sources of the Seine, along the road to Haut-Auxois and Alesia, but also to the exploitation of the available natural resources (climatic zone, water, stones, soil fertility...).*

1. - D'Alésia aux Sources de la Seine

La découverte du parcellaire rural gallo-romain lié au sanctuaire antique des Sources de la Seine et l'étude à la fois archéologique et phytoécologique dont il a fait l'objet, sont la conséquence inattendue d'un programme couvrant un espace beaucoup plus vaste : l'étude des campagnes de la ville gallo-romaine d'Alésia (sur le Mont-Auxois, commune d'Alise-Sainte-Reine, Côte-d'Or).

Les deux recherches furent conduites parallèlement dans la décennie quatre-vingt-dix, mais avec des caractères spécifiques du fait de la différence d'échelle. L'étude de l'environnement rural d'Alésia a porté sur 500 km² (le Haut-Auxois et les vallées qui l'encadrent), avec 120 habitats et une quarantaine de forges, en majorité établies sur

un dense réseau de voies (Mangin *et al.*, 2000a) (fig. 1).

Le programme de prospection dans les forêts des communes de Blessey, Salmaise et Saint-Germain-Source-Seine sur les marges méridionales du plateau du Châtillonnais, n'a concerné que les 200 hectares où demeuraient les vestiges d'occupation antique : habitats et parcellaire rural (Mangin *et al.*, 2000b ; Mangin, Laclos, Courtadon, à paraître).

Ces 200 hectares d'occupation comportent deux parties nettement séparées par une longue murée nord-sud : d'une part, le village antique de Blessey-*Le Chalonge* et son parcellaire et, d'autre part, le parcellaire qui relie *Le Chalonge* au sanctuaire des Sources de la Seine (fig. 2 et 3).



Figure 1 : Blessey-Salmaise. Carte de situation entre le Haut-Auxois et La Montagne (éch. 1 : 250 000), (J.-L. Courtadon)

■ A l'ouest, en limite du versant du plateau et sur celui-ci s'étend un vaste parcellaire de 140 hectares. Les parcelles, de forme géométrique et adaptées aux contraintes physiques, sont délimitées par des murées de divers types dont la longueur cumulée dépasse les vingt kilomètres. Une quarantaine d'habitats sont alignés sur un axe directeur nord-sud (un « village » d'une douzaine de maisons dans leurs enclos et de petits groupements de quelques habitats) ; deux grandes « fermes » sont isolées dans le parcellaire. Un relais avec sa forge ouvre le village sur le

Chemin Rouge, axe ancien reliant les Sources de la Seine au Haut-Auxois (fig. 3). Ce groupement a été implanté au début de notre ère et organisé dans le cadre d'un plan global à partir du milieu du 1^{er} siècle.

Position et fonctions peuvent-elles expliquer la création, l'organisation et le développement de ce village ? Sa position à proximité des Sources de la Seine et sur l'axe le reliant au Haut-Auxois et à Alésia n'est pas anodine ; les cinq forges qui y ont été identifiées sont établies, l'une sur le *Chemin Rouge*, les autres dans le village et les

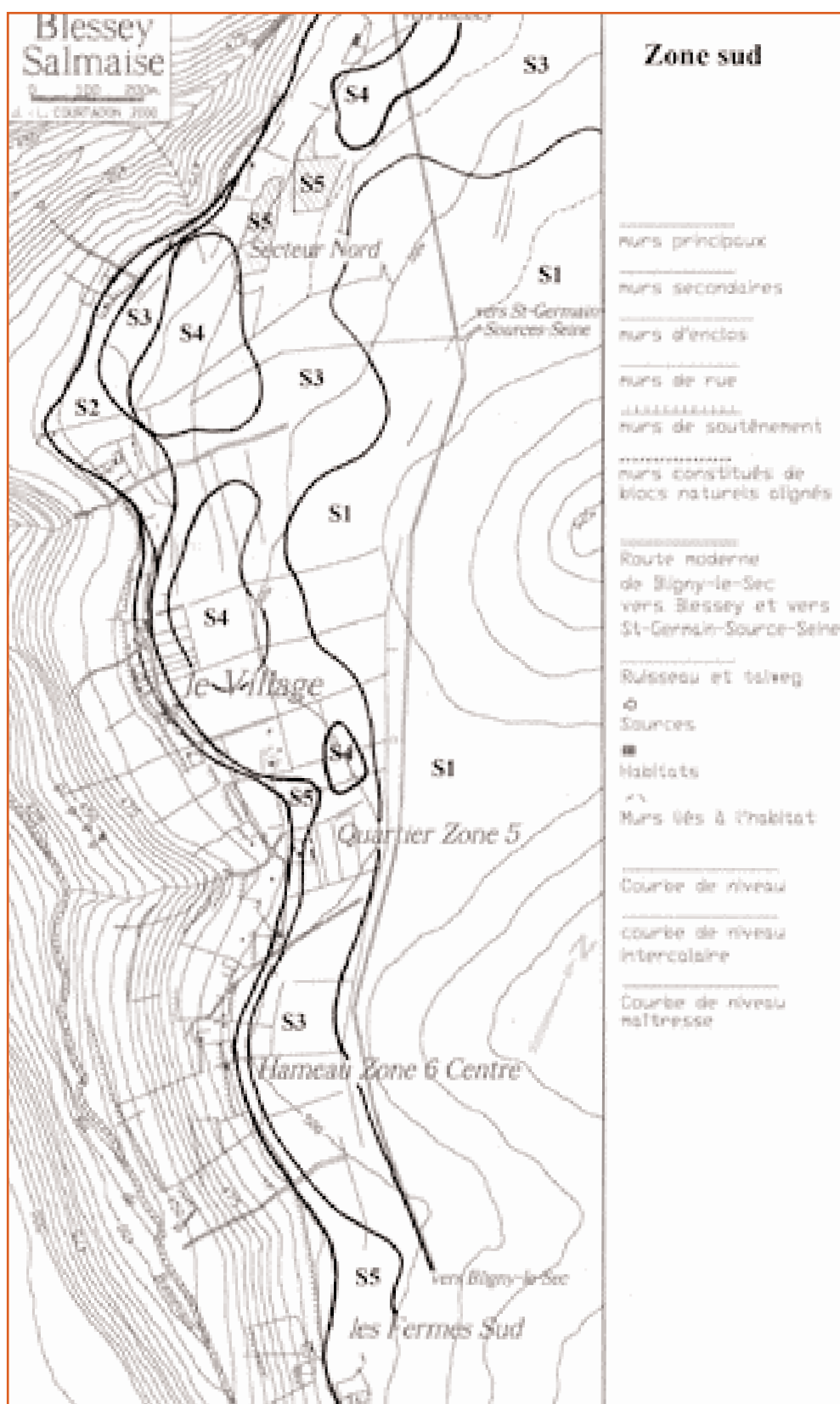


Figure 2 : Superposition des stations forestières et du parcellaire antique - zone sud.

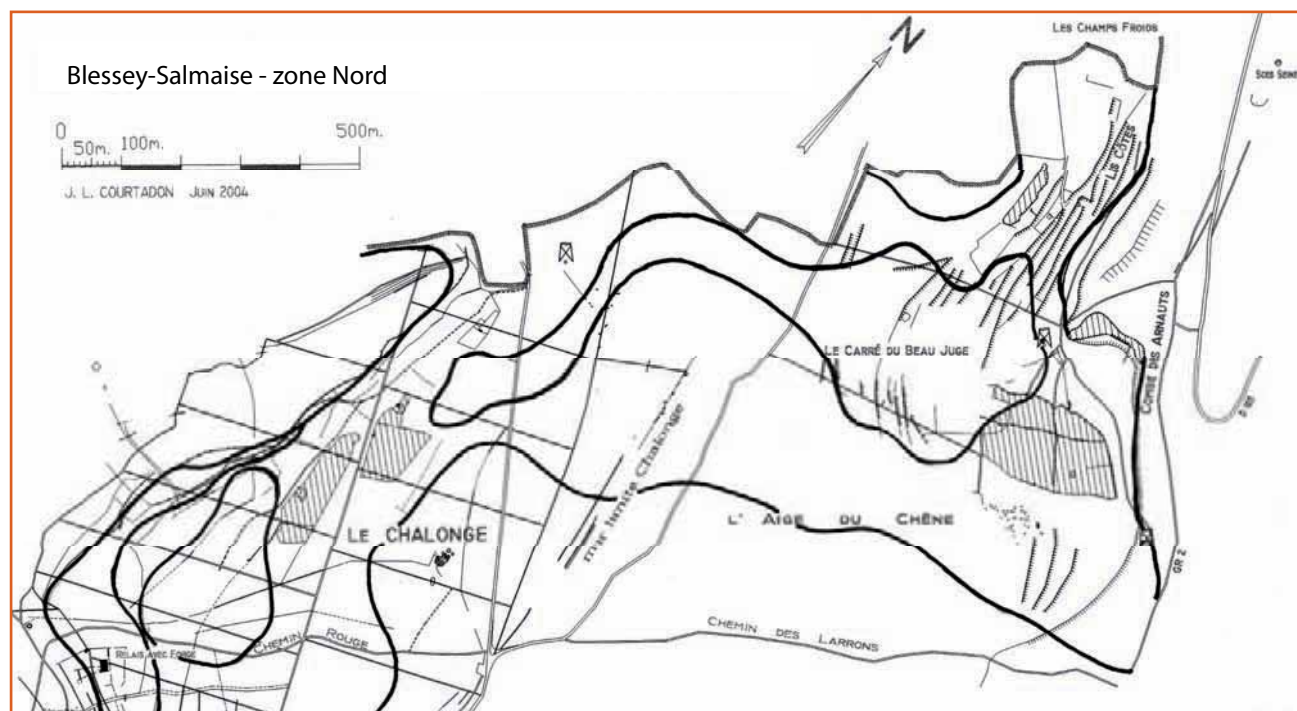


Figure 3 : Superposition des stations forestières et du parcellaire antique - zone nord.

hameaux ; elles sont à mettre en rapport tant avec la circulation qu'avec les besoins des travaux ruraux, car l'importance du parcellaire agricole atteste d'une activité rurale notable.

■ A l'est, l'espace de 800 m qui sépare ce parcellaire du sanctuaire des Sources de la Seine est lui aussi aménagé sur une cinquantaine d'hectares. Le système de parcelles est organisé d'une façon analogue à celui du *Chalonge* et délimité aussi par des murées dont certaines soutiennent des terrasses étagées dans le versant. Mais, à la différence du parcellaire du *Chalonge*, il est totalement dépourvu d'habitat (fig. 3).

Comprendre l'organisation du parcellaire agricole de ces deux espaces et interpréter ses utilisations possibles exigeaient une recherche spécifique. Ce sont les principaux acquis de ce travail qui font l'objet de la présente communication. L'étude phytoécologique constitue, en effet, l'un des trois volets — et non le moindre — de l'ensemble des recherches pluridisciplinaires conduites pour caractériser ce site. Elle s'inscrit aux côtés, d'une part, de l'étude sur le terrain du parcellaire et de l'habitat par l'équipe de M. Mangin (avec la fouille de deux constructions et les relevés détaillés de l'ensemble du parcellaire par J.-L. Courtadon) et, de l'autre, de l'étude des forges du site tant sur le terrain, avec la fouille de la forge du relais par A. Faivre, qu'en laboratoire, avec l'exploitation du mobilier (métal et déchets de travail) à l'UMR5060, CNRS « Métallurgies et Cultures » de Sévenans-Belfort sous la direction de P. Fluzin.

2. - L'étude phytoécologique

Passant de l'échelle du paysage des campagnes d'Alésia à celle du terroir correspondant au finage d'un village gallo-romain, l'étude phytoécologique — programmée dans le contexte bien particulier de la forêt ayant recouvert le site — répond à d'autres objectifs et emploie des méthodes très différentes qui ne pourraient pas s'appliquer à l'ensemble du Haut-Auxois.

Le village antique de Blessey-*Le Chalonge* est relativement bien daté par le mobilier découvert lors de prospections de surface ou lors des quelques fouilles citées plus haut ; les premiers témoignages d'occupation remontent au milieu du premier siècle et les derniers ne vont guère au-delà de la fin du troisième siècle. L'on ne peut rien dire encore de l'occupation qui a très probablement précédé l'implantation du village à l'époque augustéenne ; mais certains vestiges insérés plus ou moins dans l'organisation du parcellaire antique et sans rapport avec une acculturation gallo-romaine pourraient avoir été déjà présents sur le site quand le village a été implanté.

En revanche, pendant les siècles qui ont suivi le départ des habitants et l'abandon des parcelles du terroir, cet espace n'a probablement pas été oublié : retourné à la forêt qui n'avait d'ailleurs jamais dû être loin, il est devenu le point de rencontre de plusieurs domaines, avec toutes les différences de gestion que cette diversité implique et que l'on retrouve jusqu'à aujourd'hui.

L'étude phytoécologique couvre donc un espace défriché et en partie cultivé pendant deux siècles et demi et dont

tout porte à croire que la forêt est venue le recouvrir sans interruption depuis 1700 ans. Par conséquent, les différentes unités de végétation qui caractérisent les variations géologique, topographique et pédologique se sont mises en place depuis un temps suffisamment long pour permettre la définition d'une typologie précise des stations forestières.

Sous forêt, la végétation est intimement liée aux variations de la couverture pédologique. Les plantes, par leur répartition spatiale, révèlent tantôt la richesse chimique du sol, tantôt sa capacité à retenir l'eau, tantôt sa teneur en azote. Par ailleurs, les arbres agissent sur le sol par leur système racinaire et par la matière organique qu'ils apportent.

L'approche phytoécologique d'un territoire consiste à mettre en évidence la relation qui existe entre les plantes et leur support dans un contexte climatique donné. Cette relation est décrite et synthétisée dans des catalogues dits « de stations forestières » qui proposent des listes descriptives d'unités écologiques homogènes auxquelles est associé un cortège floristique particulier. Le territoire de Blessey-Le Chalonge n'étant couvert par aucun catalogue de stations, une typologie spécifique y a été élaborée. Elle doit permettre de croiser les indications qu'elle fournit avec le parcellaire mis en évidence par l'étude archéologique et, *in fine*, de fournir une interprétation de la valeur agronomique des terres dans le contexte de leur utilisation antique.

11 stations ont été définies, seules seront envisagées ici les 5 stations qui caractérisent la variabilité de la couverture pédologique du plateau. En effet, c'est dans cette situation que le parcellaire agricole est très majoritairement implanté.

3. - Les différentes stations forestières du plateau (fig. 2 et 3).

Le site de Blessey-Le Chalonge est à l'articulation entre la dépression de l'Auxois à l'ouest et les plateaux calcaires (Châtillonnais, Montagne), à l'est et au nord : deux régions différentes par leurs terrains, leur morphologie, leur hydrologie.

L'entablement du plateau date du Bathonien et présente deux faciès principaux :

- des calcaires compacts, durs, parfois irrégulièrement dolomités et cariés par la dissolution météorique ;
- des calcaires oolitiques, blancs et tendres.

Des limons peu épais forment des lentilles discontinues qui viennent masquer par endroit ces faciès de roche et les sols à qui ils ont donné naissance.

Ces roches et formation superficielle, qui ont parfois été bouleversées par les phénomènes périglaciaires, sont à l'origine des sols des stations qui suivent.

S1 : station carbonatée et humifère.

Elle apparaît généralement au niveau des calcaires oolitiques tendres qui, sous l'effet du gel, du dégel et des dissolutions, s'altèrent et alimentent continuellement la terre fine en carbonate de calcium. Parfois, les phénomènes périglaciaires (cryoturbation, solifluxion) ont mêlé de l'argile de décarbonatation avec des graviers de calcaire tendre. Enfin, plus rarement, cette station correspond à des accumulations de graviers de calcaire dur, appelées grèze, localement. Des plantes calcariques comme *Daphne mezereum*, *Carex alba*, *Viburnum lantana* permettent de cerner facilement ses limites.

Au total, ces terrains sont peu propices aux cultures de l'époque antique en raison des contraintes chimiques qu'induisent les sols carbonatés ; de plus, les réserves en eau sont globalement assez faibles. Cependant, il n'existe pas de contraintes physiques au labour.

S2 : station calcicole et mésoxérophile.

La surface qu'elle recouvre est très faible. Les sols, issus de calcaires durs, correspondent à une couche d'argiles de décarbonatation inférieure à 30 cm. Les réserves en eau sont très limitées ; un éventuel labour nécessite un épierrement très important.

S3 : Station décarbonatée, argileuse, sur plateau

C'est la station la plus recouvrante du site archéologique. Typiquement, c'est un sol développé à partir d'argiles de décarbonatation, reposant sur des calcaires durs, décarbonaté sauf en contact immédiat avec les éléments grossiers (pellicule calcaire), calcique, et dont la « couche utile » est supérieure à 30 cm. Les réserves en eau sont assez bonnes dans le contexte local.

La quantité d'éléments grossiers peut être assez variable et, dans certains secteurs, cette station n'est labourable qu'au prix d'épierrements importants, qui ne viendront d'ailleurs jamais à bout des plus grosses roches.

S4 : Station sur limons.

Cette station occupe une surface relativement importante toujours insérée dans l'espace couvert par la station précédente. La définition de cette station repose sur la présence de limons d'épaisseur assez conséquente dans le contexte local, les réserves en eau élevées favorisent l'agriculture. Parallèlement, les horizons supérieurs sont généralement appauvris en bases échangeables, si bien qu'une flore acidophile (*Atrichum undulatum*) tend à s'installer. Cette station forme un croissant discontinu reliant les zones d'habitats de Blessey-Le Chalonge au sanctuaire des Sources de la Seine.

S5 : Station d'affleurements rocheux (zones hachurées pour partie sur les figures 2 et 3).

Elle forme, souvent en contact avec les deux stations précédentes, de petits lapiaz — voire des « champs de

pierres » — où s'installent entre les blocs et dans les fissures une flore hygrosциaphile (*Asplenium scolopendrium*, *Cardamine heptaphylla*). Elle est, en théorie, impropre à toute utilisation agricole. Ces espaces sont souvent nettement délimités par des murées résultant de l'épierrement des parcelles alentours.

4. - Les apports de l'étude de terrain

Les multiples sondages pédologiques et l'examen attentif de la flore qu'exigent la réalisation de la carte des stations ont permis de découvrir certains éléments qui ont concouru à mieux comprendre le site archéologique.

Parmi eux, le plus manifeste est le système de cultures en terrasses qui domine le versant est du vallon des Sources de la Seine, appelé *Combe des Arnauts* (fig. 3). A l'origine, seules quelques murées discontinues avaient été relevées par l'équipe archéologique. Actuellement, c'est une douzaine de terrasses parallèles qui ont pu être mises en évidence avec précision.

En effet, ces terrasses résultent d'un aménagement sommaire du plateau qui est ici légèrement incliné vers le vallon. Sur le terrain, elles sont marquées tantôt par des alignements de blocs calcaires, tantôt par un léger décrochement topographique, masqué bien souvent par la végétation en place. Les sondages pédologiques ont permis de constater que l'épaisseur de la couche utile — l'horizon labourable dans le cas présent — variait régulièrement au rythme de ces banquettes dont le caractère artificiel n'apparaissait pas au départ. Or ces variations d'épaisseur sont très probablement dues à des labours qui, rejetant régulièrement la terre vers l'aval, ont ainsi atténué la pente tout en dégageant parfois des éléments grossiers qui ont permis d'étayer la terrasse (fig. 4). La quantité de blocs calcaires visibles en surface est très variable, pratiquement nulle sur la station S4,

ce qui ne facilite pas le repérage des terrasses, et très hétérogène sur la station S3.

Par ailleurs, deux plantes paraissent en décalage avec leur aire de distribution naturelle :

- le buis (*Buxus sempervirens*) qui, en Côte-d'Or, et à cette latitude, se cantonne aux versants et corniches les mieux exposés. A Blessey-Le Chalonge, sa présence sur le plateau correspond exactement à l'emplacement du village antique et il n'est guère douteux qu'il ait été introduit durant l'Antiquité et se soit maintenu jusqu'à nos jours.

- Le séneçon de Fuchs (*Senecio ovatus*) est particulièrement abondant dans le Massif central et le Morvan. Dans le département de la Côte-d'Or, outre la périphérie proche du Morvan, il présente une curieuse population isolée et correspondant à peu près au Haut-Auxois. Hasard ou raisons historiques ? il est bien difficile de trancher, d'autant plus que les exigences écologiques de la plante sont assez larges et que sa relation éventuelle avec les activités antiques demeure obscure pour le moment ; toujours est-il que cette belle astéracée fleurit ça et là le site archéologique. Cette population est la plus éloignée de l'aire morvandelle, en outre, une lacune importante existe avec les autres populations du nord-est et que l'on retrouve dans le département de la Haute-Marne.

5. - Les relations entre le parcellaire agricole et les stations forestières

La superposition de la carte des stations avec celle du parcellaire antique (fig. 2 et 3) est assez riche d'enseignements.

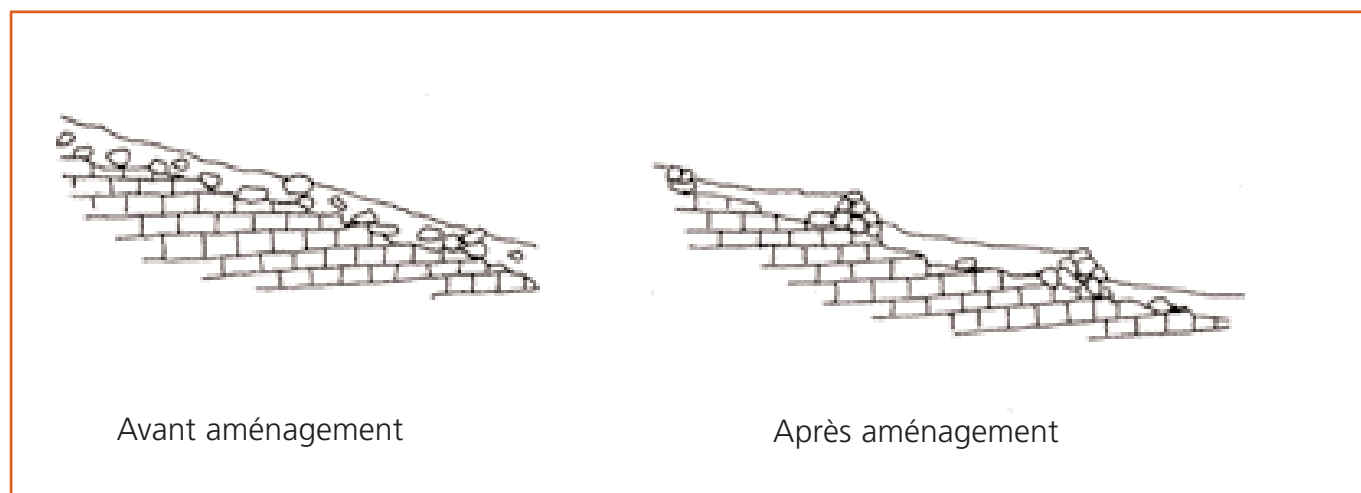


Figure 4 : Aménagement en terrasses.

Une longue murée de 2 600 mètres limite, à l'est, le parcellaire du village de Blessey-Le *Chalonge* ; elle coïncide très exactement sur sa partie méridionale avec la limite des stations S1 et S3 (fig. 2 sud). Cette limite naturelle entre deux types de stations bien différenciés correspond également à la limite entre les communes de Salmaise et de Bligny-le-Sec. L'espace situé à l'est de la murée (station S1) semble n'avoir jamais été aménagé. Par contre, la partie septentrionale de la murée ne correspond à aucune limite naturelle et son implantation relève d'une autre logique.

En regardant l'ensemble du parcellaire antique, on constate que les habitats et les murées d'épierrement sont disposés le long d'un arc constitué pour l'essentiel par les stations S3 et S4 et qui relie les « fermes » du sud de la zone aux Sources de la Seine. Il apparaît, au niveau du parcellaire, que la station S1 a été évitée par les paysans de l'époque qui ont principalement recherché les sols limoneux ainsi que ceux qui étaient recouverts par des argiles de décarbonatation. Il semble que la charge en éléments grossiers de la station S3, voire de S2, n'ait pas été vraiment un facteur limitant. Le volume épierré permet d'affirmer que ces terres ont été effectivement labourées ; il n'est pas possible de mettre en rapport la quantité de murées et tas de pierre qui se situent sur S3 avec un simple ramassage de surface sans travail de la terre. Il est difficile d'imaginer que ces pierres aient été apportées de plus loin (depuis la station S5 par exemple) afin de constituer des limites de parcelles : quelques sondages ont permis de constater que le faciès (débit et nature de la roche) des éléments grossiers constituant le parcellaire est toujours en rapport avec les sols sur lesquels ils reposent.

On retrouve, plus au nord, la station S1 vers les *Champs froids*, et là encore, elle semble marquer l'interruption du parcellaire. Cette station a cependant pu être utilisée pour des pacages extensifs, son enherbement rapide et sa strate herbacée fournie en hiver (*Sesleria caerulea*, *Carex flacca*, *Carex alba*...) la rendent tout à fait apte à jouer ce rôle.

Par contre, au nord-ouest, les vestiges d'habitats et d'utilisation antique du sol se prolongent au-delà des relevés cartographiques qui sont ici présentés ; ce secteur, à l'ouest de l'actuelle route menant au village moderne de Blessey, aujourd'hui cultivé et sur lequel se prolonge la station S3 (et sans doute S4), est assez riche en témoignages d'occupation gallo-romaine.

Il semble donc que les stations S3 et S4 aient justifié en partie l'implantation du village et le choix des terres cultivées.

La proximité de S4, station la plus fertile et de S5, station la plus riche en éléments grossiers de calcaire dur, ayant peut-être été même recherchée. Ce cas de figure est peu fréquent dans la région et offre finale-

ment un éventail de possibilités intéressantes à l'époque : pierre mureuse abondante propre à la construction d'enclos, habitats et murées de parcellaire en contact avec une terre profonde, facile à travailler et possédant de bonnes réserves en eau.

Outre ces aspects propres à satisfaire les besoins de l'existence matérielle, la roche aride qui « perce » le limon fertile a pu également frapper l'imaginaire d'une population vivant en contact étroit avec son terroir et induire ainsi des repères – tels que des surfaces circulaires épierrées avec blocs dressés – dont la fonction nous échappe aujourd'hui.

Contre le village proprement dit, et au nord-est, 10 parcelles d'un à deux hectares, parallèles et contiguës, semblent être une sorte de « lotissement horticole », rappelant les « chenevières » des villages modernes alentours dans lesquelles presque chaque habitant d'une commune vient cultiver les légumes que ne peuvent contenir le jardin clos attenant au domicile.

Au *Chalonge*, il repose sur des sols labourables à réserve en eau correcte (station S3) les plus proches du village.

6. - Le village dans son environnement naturel

Le site d'implantation du village de Blessey-Le *Chalonge* n'a pas été choisi au hasard ; même si la proximité du sanctuaire des Sources de la Seine reste sans nul doute la motivation principale qui a justifié son existence, la volonté de tirer le meilleur parti des ressources naturelles locales a probablement justifié le choix précis de l'actuel canton de *Chalonge*. En effet, ce lieu réunit plusieurs atouts qui ont permis à une petite population de gallo-romains de s'implanter et de prospérer pendant deux siècles et demi :

- une exposition topographique sud-ouest favorable au bien-être de ses habitants et aux cultures de type jardins et vergers ;
- des terres labourables à proximité dont les caractéristiques correspondaient bien aux nécessités de l'époque ;
- deux niveaux aquifères indépendants et peu éloignés des habitations permettant l'alimentation en eau ;
- de la pierre facile à extraire et en quantité suffisante utilisable pour la construction des habitats et des enclos attenants.

La conjonction de ces quatre facteurs est rarissime à la périphérie du sanctuaire des Sources de la Seine ; les prospections spécifiquement réalisées ne l'ont décelée que sur un autre site, au nord du village moderne de Salmaise, dont l'espace était déjà occupé par quatre fermes de la même époque et qui n'était, par conséquent, pas disponible. Il faut donc

souligner que les deux secteurs les plus favorables au regard des quatre facteurs énumérés ci-dessus sont également ceux qui révèlent l'occupation la plus dense à l'époque.

L'implantation précise du village de Blessey-Le Chalonge résulte donc bien d'un choix réfléchi en fonction d'une connaissance intime du territoire et de ses ressources naturelles.

Conclusion

L'étude phytoécologique du site de Blessey-Le Chalonge, pour apporter pleinement sa contribution, a bénéficié de la qualité exceptionnelle des reports cartographiques des vestiges archéologiques. En effet, sur deux cents hectares, chaque murée, chaque tas de pierre, l'ensemble des bornes et pierres naturelles levées, toutes les structures énigmatiques dont la fonction est douteuse ou échappe aujourd'hui aux archéologues, ont été localisés avec une précision de l'ordre de quelques décimètres. C'est grâce à ce fond cartographique remarquable qu'une interprétation de l'utilisation du parcellaire a été rendue possible et a pu pleinement remplir son rôle. Il faut rappeler également le rôle conservatoire joué par la forêt : les perturbations engendrées par les activités forestières telles l'exploitation des bois, la fabrication de charbon de bois ou même la production de chaux, étant sans commune mesure avec celles que l'agriculture développe.

Une question demeure cependant en suspens : la végétation qui s'est installée depuis l'abandon du site à la fin du III^e siècle a-t-elle été durablement modifiée par les pratiques agraires de l'Antiquité ?

Pour répondre à cette question, il faudrait disposer de relevés de référence, pour chacune des stations, dans un secteur proche de Blessey-Le Chalonge, et dont on puisse être certain qu'il n'ait jamais été labouré au cours des âges.

Il sera bien difficile de trouver un tel secteur, compte tenu de l'importance des vestiges d'activités agricoles qu'il est commun d'observer dans les forêts de la région proche. En outre, il paraît hasardeux de se référer à des listes dépassant l'échelle de la région naturelle tant les réponses de la végétation varient en fonction de l'environnement, qu'il soit d'ordre climatique, pédologique ou historique.

Il reste que, à l'heure des spécialisations étroites, les ponts jetés entre différentes disciplines scientifiques sont plus nécessaires et féconds que jamais. La collaboration qui vient d'être présentée ici en est un bon exemple.

Remerciements

Les auteurs remercient chaleureusement Jean-Louis Courtadon pour avoir fourni gracieusement et rapidement les supports cartographiques nécessaires ainsi que Jean Chrétien pour son amicale collaboration tout au long de ce travail.

Bibliographie

BUGNON F. *et al.*, 1998, *Nouvelle flore de Bourgogne : Atlas de répartition*, Bull. Scie. Bourg. T. III, éd. hors série, 489 p.

MANGIN M., FLUZIN P., COURTADON J.-L., FONTAINE M.-J. et Coll., 2000a, *Forgerons et Paysans des Campagnes d'Alésia : la terre, le fer, la route en pays mandubien (Haut-Auxois, Côte-d'Or)*, (I^{er} s. av. J.-C. - VIII^e s. ap. J.-C.), Monographies du CRA 22, Valbonne, CNRS Editions, 512 p.

MANGIN M., COURTADON J.-L., FLUZIN P., DE LACLOS E., et Coll., 2000b, *Village, forges et parcellaire aux Sources de la Seine. L'agglomération antique de Blessey-Salmaise, Côte-d'Or*, Paris, Les Belles Lettres, (Presses Universitaires franc-comtoises 700, Série "Environnement, Sociétés, Archéologie", n° 2), 520 p.

MANGIN M., DE LACLOS E., COURTADON J.-L., 2002-2004 à paraître, *L'environnement rural des Sources de la Seine : du village antique de Chalonge, à la Combe des Arnauts, Mémoires de la Commission des Antiquités de la Côte d'Or*, t. XC.

RAMEAU J.C., MANSION D., DUMÉ G., 1989, *Flore Forestière Française*, T. 1, plaines et collines, I.D.F., 1785 p.